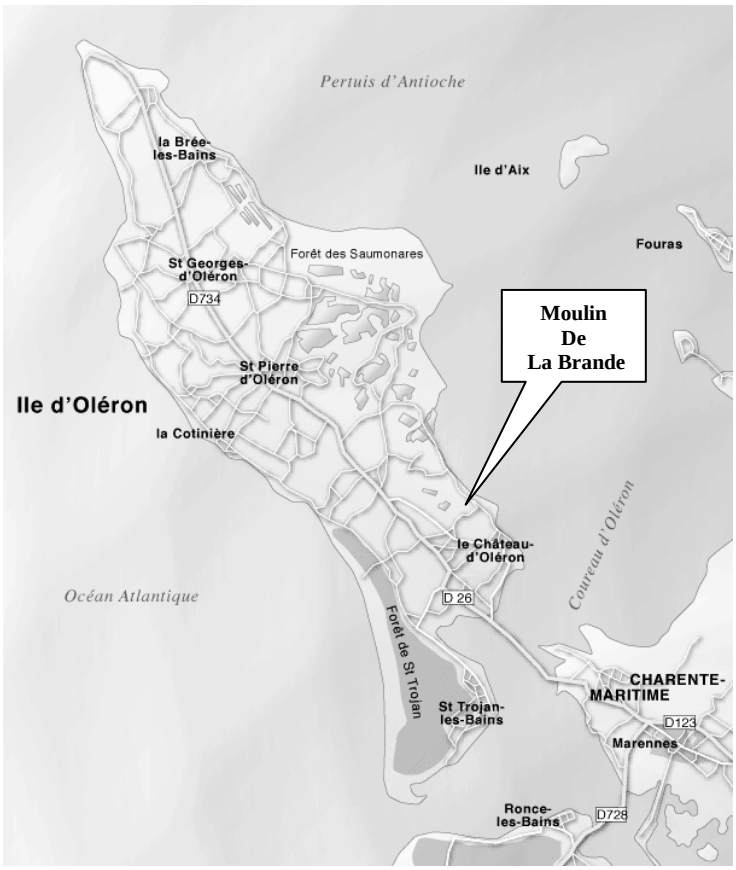
Centre d'Accueil et Découverte

PEP 17
Route des Huîtres
17550 DOLUS D'OLERON
Tel : 05 46 75 23 49
Fax : 05 46 85 60 63

Email: cad.oleron@pep17.fr
Internet: www.cad17.fr

uverte



Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public
de Charente-Maritime
25 bis rue Villeneuve, 17000 LA ROCHELLE

PROJET ASSOCIATIF

L'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de Charente Maritime (ADPEP 17), est une association en mouvement, qui témoigne de savoir-faire, de capacités d'adaptation et d'initiatives. Elle est présente sur le terrain en Charente Maritime dans de nombreux de domaines ; avec la principale préoccupation de mettre en avant ses valeurs de laïcité, de respect de la personne et de solidarité.

L'ADPEP 17 est inscrite depuis longtemps dans une démarche de projet, où elle sait se montrer dynamique et offensive, à travers ses nombreuses activités, les compétences qu'elle réunit, le souci éthique qui l'anime.

Valeurs fondamentales

L'ADPEP 17, véritable entreprise d'économie sociale, s'engagent à défendre ses valeurs, à agir et à rechercher de manière permanente des réponses adaptées aux besoins et aux attentes des personnes qu'elles accompagnent.

La laïcité est l'assurance que chaque homme est responsable de ses actes, dans le respect de l'autre en appelant de sa part, une attitude réciproque. La laïcité c'est aussi l'affirmation de la liberté de penser sans contrainte et de l'acceptation du pluralisme des croyances et des engagements.

La solidarité est l'affirmation conjointe que les hommes sont égaux en droits et qu'il convient de tout faire pour qu'ils le soient dans les faits. L'action militante de l'ADPEP 17 pour une entraide mutuelle, concourt à un exercice responsable de ces droits et des devoirs qui les accompagnent.

Le respect de la personne, plus qu'un concept, est un acte qui favorise l'accès au maximum d'autonomie, qui appelle le strict respect de la dignité et de l'intimité, et qui préserve l'intégrité physique, psychique et affective de chacun.

Lignes directrices

Empruntes des valeurs de laïcité et de solidarité, les actions conduites en Charente Maritime, par l'ADPEP 17 concourent à :

1. **Assurer un accompagnement de la personne dans sa globalité, à sa demande et dans le respect de ses choix,**
2. **Favoriser l'accès à tous à l'éducation,**
3. **Offrir des alternatives aux situations d'exclusions, qui se font au quotidien dans l'éducation, dans la cité, dans le monde du travail, …**
4. **Prendre en compte l'intérêt et les attentes des usagers de ses structures, en plaçant la personne au centre de chaque dispositif,**
5. **Elaborer des réponses appropriées à de nouveaux besoins émergents liés à l'évolution de l'environnement économique et social, en tenant compte des ressources de l'association.**
6. **Promouvoir une politique sociale, qui encourage le recours à l'emploi pérenne et qui favorise l'accès à la qualification.**

LES MOULINS D'OLERON

Sur l'île d'Oléron, en bordure littorale, près du Château d'Oléron notre site d'hébergement : le Moulin de la Brande est au cœur de la zone ostréicole et de la réserve naturelle de Moëze avec accès direct au bord de mer. Le centre a une situation privilégiée pour étudier la richesse du milieu marin et de la vie insulaire.

L'Ile d'Oléron, île pleine *d'histoire* : citadelle Vauban au Château d'Oléron, le phare de Chassiron, Fort Boyard, architecture traditionnelle, économie liée à l'ostréiculture, la vigne, le sel…..

Une île d'une *richesse naturelle* : forêts du littoral préservées, côtes rocheuses, sableuses, vaseuses, marais salants,….

Une île située proche des carrefours touristiques, industriels et historiques : La Rochelle, Rochefort sur mer, Royan (zoo La Palmyre), le paléosite de St Cézaire, Marennes d'oléron.

« Le Moulin de La Brande » propose un accueil de la maternelle au secondaire, adapté au projet de l'enseignant et au niveau des élèves.

Nous sommes aussi ouverts aux groupes avec des possibilités d'hébergement en pension complète ou demi-pension pour des projets particuliers.

L'EQUIPE

1 directrice : Nathalie Guerault
1 responsable logistique et informatique : Gianni Guyodo
1 secrétaire : Daisy Domanec
5 animateurs découvertes (BAFA – AFPS)
3 cuisiniers (2 Cap et 1 pâtissier)
6 agents de service,
1 lingère,
1 chauffeur de transport en commun,
1 agent d'entretien.

LEGISLATION

La législation du travail s'impose à tout le personnel du centre *:* (35 h / semaine)

- Le personnel de service est tributaire du respect des horaires de repas… merci d'y être vigilant.

SERVICE ADMINISTRATIF :

- Le secrétariat est centralisé au CAD17 Moulin de la Brande, route des huitres ,17 550 DOLUS D'OLERON
- Le bureau est ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Téléphone : 05 46 75 23 49 Fax : 05 46 85 60 63 E-mail : cad.oleron@pep17.fr

Le centre d'accueil et découverte

Le Moulin de La Brande – PEP17
Centre d'accueil et découvertes
Route des huîtres
17 550 Dolus d'Oléron

Téléphone : 05 46 75 23 49 (accueil)
Téléphone bureau adjoint : 05 46 75 87 52
Fax : 05 46 85 60 63

site internet : www.cad17

propriétaire : SCI - PEP 17 / FOL 74, Moulin de La Brande
gestionnaire : ADPEP 17 La Rochelle
directeur : M. Dreano Alain
n° téléphone : 05 46 41 68 46

Contact sur place :

Melle Guerault Nathalie
secrétaire : Mme Domenec Daisy

Agrément du centre :
DDJS : N° local 17 140 0004
Education nationale : 17 87 07

Commission de sécurité : juin 2008
Visite vétérinaire : septembre 2006

Infrastructure :

- 4 bâtiments d'hébergement en dur : pour un accueil de 5 classes.

Bâtiment de plein pied dans une pinède de 3 hectares entièrement clos, en bordure continentale au cœur des cabanes ostréicoles.

Bâtiment Chassiron : capacité de 2 classes (ré-ouverture après rénovation pour le 20/04/2011)
Sanitaire dans les chambres, 4 à 5 lits par chambres, accessibilité pour personne à mobilité réduite avec sanitaire adapté.
Salle de classe adjacente à l'hébergement équipée d'un PC et accès internet.
Bâtiments : La Cotinière – Fort Boyard – Ile d'Aix : 1 classe par bâtiment.
Chambre de 4 à 5 lits avec 3 chambres pour les adultes, sanitaires complets dans les bâtiments.
Salles de classe adjacente au bâtiment, avec PC et accès internet.

Piscine sur le site : (ouverture après les vacances de printemps à octobre)

- Surveillance par un maître nageur agréé éducation nationale
- Contrôle sanitaire journalier,
- Piscine découverte chauffée avec sanitaires à proximité.

Restauration :

- Salle à manger de 140 personnes, insonorisée avec tables de 6 à 8 personnes, cloisonnée par des claustras en fonction des groupes accueillis.
- Repas préparés sur place par équipe de cuisiniers, favorisant les produits locaux.

- Sanitaires adjacents.

Salle polyvalente :

- Au cœur du centre, nouvelle salle mise en fonction février 2011, pour accueillir les groupes pour les activités du soir, réunion…
- Extérieurs entièrement clôturés.

Services administratifs :

D.D.A.S.S	2 avenue Fétilly 17 000 La Rochelle	Tél : 05 46 68 49 00 Fax : 05 46 34 25 30 **0 810 63 17 03**
D.R.J.S	5, place des Cordeliers 17 000 La Rochelle	Tél : 05 46 35 25 30 Fax : 05 46 41 83 86
P.M.I	DTAS Pays Rochefortais 28, r. Chanzy 17306 Rochefort	Tél : 05 46 87 27 57
D.S.D. (Direction de la Solidarité Départementale)	Maison de la Charente-Maritime 85, Boulevard de la République 17076 La Rochelle Cedex 09	Tél. : 05 46 317 000 Fax : 05 46 311 717
Gendarmerie	Porte d'Ors 17 480 Le Château	Tél : 05 46 47 61 77
Mairie	Place de l'hôtel de ville 17 550 Dolus d'Oléron	Tél : 05 46 75 32 36 Fax : 05 46 75 44 04
Médecin (Le Château)	Dr St Guillain Philippe Cabinet médical Rue Lafayette	Tél : 05 46 47 73 34 Fax : 05 46 47 78 15 **05 46 47 33 33**
Infirmier (Le château)	Ferreira François Rue Lafayette	Tél : 05 46 47 70 77
Dentiste	Dr Blanchard (Le château) Cabinet dentaire (Dolus)	Tél : 05 46 47 71 71 Tél : 05 46 75 34 02
Pharmacie	Pharmacie Gérard (Le Château)	Tél : 05 46 47 60 09 Fax : 05 46 47 74 28
Radiologie (Dolus)	Dr Jolly Bernard 12 rue de La Fayette	Tél : 05 46 75 30 12 Fax : 05 46 76 58 71
Kinésithérapeute (Le Château)	Galais Thérèse 14 rue de La Fayette	Tél : 05 46 47 71 38
Ambulances (Le Château) (Dolus)	Coutant La Beaucoursière Oléronnaises 30 route D 734	Tél : 05 46 47 63 34 Tél : 05 46 75 36 17 Fax : 05 46 75 39 70

Centre hospitalier le plus proche : Rochefort sur Mer à 65 Km

La vie au centre

ACCUEIL	Installation dans les chambres : • Mettre les chaussures dans les étagères à l'entrée du bâtiment, ainsi les enfants pourront circuler en chaussons. • Laisser les blousons sur les patères dans le hall. • Aider les enfants à faire leur lit (à partir du CE2). • Aider à défaire les valises et à ranger les affaires dans les tiroirs et commodes. • Les valises peuvent être laissées sur les armoires ou au dessus des sanitaires (espace de rangement) **Respecter :** • Les locaux et l'environnement • Le personnel du centre et leur travail • Les horaires de transport et des repas
HEBERGEMENT	Pour un séjour agréable : • il est demandé aux enfants de faire leurs lits et ranger leurs affaires personnelles dans la chambre, • dans les toilettes, tirer la chasse d'eau pour éviter le gaspillage (robinet qui fuit) éteindre la lumière en sortant, • Signaler les problèmes d'entretien : lampe grillée, fenêtre cassée…
ALIMENTATION ET SALLE A MANGER	**Le matin, petit déjeuner à 8h15** Une personne du centre est présente pour la préparation, nous vous demandons donc une aide : • au service, en servant les boissons chaudes aux enfants, • au service des céréales, jus de fruits, yaourts présents sur le buffet, • en veillant à ce que les enfants rassemblent les couverts au centre de la table et donne un petit coup de nettoyage. **Le midi, déjeuner à 12h15** Le personnel de service est présent pour vous servir à table (service au plat), nous vous demandons d'être présent à chaque table afin : • d'aider les enfants à se servir, découper la viande, … • de solliciter les enfants pour goûter aux plats (cela fait partie de la découverte et réduit le gaspillage) • de temporiser le volume sonore des tables, • de veiller en fin de repas à ce que les enfants nettoient leur table. **le soir, dîner à 19h00** même démarche que pour le déjeuner.
LA CLASSE	Le temps de classe est géré par l'enseignant mais nous demandons aux élèves : • de ranger leur chaise après la classe, • de ranger leurs affaires de classe afin de ne pas en perdre, • de ramasser les papiers par terre en utilisant les poubelles.

SECURITE : Textes en vigueur

TEXTES REGLEMENTAIRES :	Les classes de découverte se situent depuis le 21/09/99 dans le cadre des **sorties scolaires avec nuitées.** Circulaires n° 99-136 du 21 septembre 1999 BOEN hors série n°7 du 23/09/99. **Encadrement spécifique à certaines activités :** Circulaire n°80-35 et 80-068 du 08/02/80 Note de service n°84-027 du 13/01/84 (BOEN n°4 du 26/01/84)
SURVEILLANCE :	Une permanence est assurée par les salariés du centre (permanence 24h / 24h), par contre la sécurité et la surveillance des enfants restent sous l'entière responsabilité de l'enseignant pendant toute la durée du séjour. Il est donc indispensable d'organiser la sécurité des enfants à tout moment de la journée: temps de classe ou activités, détente après les repas, présence dans les bâtiments, même après l'endormissement des enfants.
ORGANISATION PEDAGOGIQUE	L'enseignant assume de façon permanente la responsabilité de l'organisation générale de la classe. Il peut cependant être déchargé momentanément de la surveillance de son groupe d'élèves confié à des intervenants extérieurs sous réserve : • que le groupe soit toujours encadré par 2 adultes au moins, • qu'il réside sur le lieu de l'accueil, • qu'il sache constamment où sont tous ses élèves, et qu'en cas d'incident il puisse être très rapidement sur place, • que les intervenants extérieurs aient été régulièrement autorisés et placés sous son autorité.
ACTIVITES	• **L'activité voile** n'est possible que sous certaines conditions météorologiques, à la seule appréciation du moniteur chargé de cette activité, titulaire du Brevet d'Etat voile (B.E.) **Obligation d'avoir « l'attestation de natation pour la pratique de la voile » délivrée par un maître nageur, en votre possession pendant le séjour.** • **Déplacement en bicyclette :** respect du code de la route **Encadrement** : 1 adulte pour 6 enfants et port du casque obligatoire (adulte compris). • **Piscine** : un animateur B.E. assure la surveillance, avec l'enseignant, • **Pêche à pied :** elle se déroule à marée basse, avec un départ à marée descendante et un retour à l'étal. Votre animateur connaît les heures des marées. • **La baignade en mer :** cette activité est strictement interdite sur la période des classes de mer. • **Sorties :** présence d'un adulte pour 10, 1 pour 8 pour les maternelles (normes Education Nationale).

INFOS PRATIQUES :

Une permanence de nuit est assurée par un membre de l'équipe

(Affichage sur la porte avec un numéro de portable pour joindre la personne d'astreinte).

Administration :

Le secrétariat du centre d'accueil et de découverte est centralisé sur le centre de La Brande et, l'accueil est assuré par Daisy DOMANEC.

Le téléphone :

Il existe un point téléphone à carte à l'intérieur du centre, sous le hall de la salle à manger (La Brande).

Un fax se trouve au bureau de la Brande, vous pouvez y avoir accès aux heures d'ouverture du secrétariat.

Le courrier :

Dépôt : le courrier est à déposer au bureau.
Retrait : la récupération du courrier se fait au bureau

Les repas :

Petit déjeuner à ***8h15***

Déjeuner à ***12h15***

Dîner à ***19h00***

Un goûter est prévu tous les jours, à prendre dans la pièce à côté de la cuisine.